



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2020-2021**

**Résumé de la réunion bureau TAA du 15/04/2021**

Présent : Matthieu, Dominique, Anaïs (rédactrice).

1. Reprise des cours

Les cours reprennent à partir du samedi 24 avril. Les horaires des cours des jeunes ne changent pas. Anaïs fait un sondage auprès des adultes pour voir si déplacer le cours de 8h à 10h donne accès à plus d'archers. Merci aux entraîneurs de remplir le tableau de présence rapidement. Arts sports et loisirs établira une attestation pour Anaïs et Bruno.

Il y aura cours le 1<sup>er</sup> mai et passage de grade le 8 mai. Inscription pour le passage de grade le 2 mai au plus tard. Cela sera rappeler dans le mail de reprise.

Attention : nous n'avons plus de camionnette. Il faut désormais déplacer le matériel avec nos véhicules personnels. Nous transporterons que le strict minimum et si besoin nous retournerons au hangar pendant qu'un parent surveille le stand. Minimum : table et tréteau, repose arc, cible, matériel covid, matériel réparation, bandoir, rubalise.

Pas de sortie Pinette avant la fin du confinement car c'est un espace public.

2. Animations à venir

L'animation au château est finalement prévue le 29 mai. Est-ce qu'on maintient notre participation ? Anaïs demande aux encadrants s'ils sont disponibles. Nous verrons en fonction. Il faut des personnes pour les cours du matin et d'autres pour l'animation.

Fête du club prévue le 12 juin. A ce jour, une réflexion est en cours pour savoir s'il sera possible d'organiser un pique-nique.

3. Budget

Il y aura un remboursement des séances non faites. Le calcul est en cours et le remboursement sera fait en juin.

Pour ceux qui ont payé en 3 chèques l'encaissement se fait uniquement si le nombre de séances maintenues correspond au montant du chèque. En clair pour les jeunes le 2d chèque va être encaissé, pas pour les adultes.

Une commande de matériel indispensable a été fait à l'archerie (flèches et encoches). Vu la situation financière il n'y aura probablement pas d'autre commande (ni pieds d'arc ni les poignées/branches).

La FFTA lance un partenariat de Cash back censé permettre un financement participatif des clubs et des licences. Lien ci-dessous. Merci de me faire savoir si vous comptez utiliser l'application pour je j'inscrive le club.

<https://www.fftta.fr/actualites/inscrivez-votre-club-sur-gomypartner-pour-financer-vos-projets-avec-vos-licencies>

Arts Sports et Loisirs  
Secrétariat : 04 90 07 33 32

Les Archers de la Tour

mail : [archersdelatour@gmail.com](mailto:archersdelatour@gmail.com)

Site : <http://artssportsetloisirs.fr>

Tél: 06.63.62.99.69



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues  
**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145  
**Saison 2020-2021**



4. Concours campagne le 9 mai

Annulé

Il faut réfléchir d'ici la prochaine réunion si on reporte le concours au mois d'octobre.

5. Varia

La FFTA offre les épinglettes des passages de grades. Anaïs s'occupe de faire la procédure pour les récupérer.

Prochain bureau : jeudi 20 mai 19h30, visio ou présentiel selon les modalités sanitaires du moment